

**ARRETE****Fixant le tableau d'avancement****au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe****au titre de l'année 2010**

N° RH 03 - 2010

Monsieur le Président,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions, article 3 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80 ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 (articles 10 et 11) portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs ;

Vu l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire dans sa séance du 25 janvier 2010 ;

ARRETE:

Article 1 : Est inscrite sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe au titre de l'année 2010, la personne mentionnée ci-dessous :

NOM ET PRENOM	SITUATION ACTUELLE
Natacha FORTIN	adjoint administratif de 1ère classe

Article 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au :

- Représentant de l'Etat,
- Président du Centre de Gestion

Fait à CHANTONNAY, le 16 Février 2010

Monsieur le Président,
(Prénom, nom du signataire)

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

085-248500340-20100216-RH03-2010-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2010

Publication : 16/02/2010

LE PRESIDENT
Jean Jacques DELAYE

Pour l'"Autorité Compétente"
65 avenue du Gen. de Gaulle par délégation
BP 98 - 85111 CHANTONNAY cedex

Tél. 02 51 94 40 23

Fax 02 51 94 89 46

contact@cc-paysdechantonnay.fr

www.cc-paysdechantonnay.fr